

19



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

le jeudi 6 avril 2006

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 6 avril 2006

13 h

Prière.

L'hon. M. Lord accueille à la Chambre S.E. le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, M. David Reddaway. M. S. Graham se joint au premier ministre à cet égard.

M. Lamrock invoque le Règlement ; il soutient que les règles sur les messages de félicitations ne sont pas suivies et que les félicitations offertes aujourd'hui sont de nature politique. Le président de la Chambre déclare que l'objection est bien fondée.

M. Foran (Miramichi-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée par des gens de Miramichi, qui expriment leur appui au D^r Jamil Shaikh, néphrologue, et leur opposition à toute décision du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé de Miramichi, région 7, de licencier le médecin. (Pétition 17.)

M^{me} Robichaud (Baie-de-Miramichi) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée par des gens de Miramichi, qui expriment leur appui au D^r Jamil Shaikh, néphrologue, et leur opposition à toute décision du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé de Miramichi, région 7, de licencier le médecin. (Pétition 18.)

M. Brewer (Miramichi-Sud-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée par des gens de Miramichi, qui expriment leur appui au D^r Jamil Shaikh, néphrologue, et leur opposition à toute décision du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé de Miramichi, région 7, de licencier le médecin. (Pétition 19.)

L'hon. M. Harrison soulève la question de privilège relativement à une lettre du député de Saint John Lancaster, qui, selon lui, est outrageante et irrespectueuse et met en doute la légitimité du président et des délibérations de la Chambre. Conformément au paragraphe 9(2) du Règlement, il donne avis de son intention de proposer, appuyé par l'hon. P. Robichaud, la motion suivante :

que soit renvoyée au Comité permanent des privilèges la question de la lettre du député de Saint John Lancaster publiée dans le *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui.

Le président informe la Chambre qu'il sera donné suite à l'affaire dans le délai prévu par le Règlement de la Chambre.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Lord :

33, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*;

par l'hon. M^{me} Poirier :

34, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*;

par l'hon. M. Fitch :

35, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation* ;

36, *Loi modifiant la Loi sur les jurés* ;

par l'hon. M. Harrison :

37, *Loi modifiant la Loi électorale*;

par l'hon. M. Volpé :

38, *Loi concernant les pensions* ;

par l'hon. M. Green :

39, *Loi abrogeant la Loi sur les biens de la femme mariée* ;

40, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention de l'entreposeur* ;

41, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention des bûcherons* ;

par l'hon. M. Steeves :

42, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Doucet donne avis de motion 53 portant que, le jeudi 13 avril 2006, appuyé par M. MacIntyre, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la dénomination sociale des cabinets d'avocats dont les services ont été retenus par la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick et qui sont associés de quelque manière que ce soit à des consultations juridiques passées, en cours ou futures relativement au protocole d'entente ou à l'entente de fourniture de combustible Orimulsion à Coleson Cove, ainsi que

le montant total des honoraires versés depuis le 1^{er} janvier 2002 aux cabinets d'avocats en question par le gouvernement du Nouveau-

Brunswick ou la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick pour des services relatifs à des instances passées, en cours ou futures liées au dossier de l'Orimulsion.

M. Lamrock donne avis de motion 54 portant que, le jeudi 13 avril 2006, appuyé par M^{me} Robichaud, il proposera ce qui suit :

attendu que le rapport MacKay nous signale que trop d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage ne reçoivent pas de services ;

attendu que le rapport énonce des recommandations claires et des échéanciers précis pour résoudre le problème ;

attendu que le problème s'aggravera si nous n'agissons pas ;

attendu qu'un gouvernement minoritaire devrait être comptable de ses actes dans l'important dossier de l'inclusion ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative adhère aux recommandations et aux échéanciers énoncés dans le rapport MacKay

et que l'Assemblée invite le ministre de l'Éducation à comparaître à chaque trimestre, à compter d'octobre 2006, devant le Comité permanent de l'éducation pour faire le point sur la mise en oeuvre du rapport.

L'hon. M. Harrison, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, reprenne le débat ajourné sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Il est unanimement convenu de limiter le débat sur la motion 41 à une intervention de chaque parti reconnu et à la réplique habituelle du motionnaire.

Conformément à l'avis de motion 41, M. Doherty, appuyé par M. A. LeBlanc, propose ce qui suit :

attendu que les partis à l'Assemblée législative ont fait état d'un engagement à s'occuper de la question des propriétaires de taudis au Nouveau-Brunswick ;

attendu que, le 9 décembre 2005, l'Assemblée législative a appuyé à l'unanimité le projet de loi 9, *Loi concernant la protection des occupants à faible revenu* ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter le projet de loi 9 pour étude devant le Comité plénier avant le 15 avril 2006.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion 41, mise aux voix, est rejetée.

Le président accueille à la Chambre Ken Greenham, sergent d'armes de la Chambre de l'assemblée de la Nouvelle-Écosse.

Le débat reprend sur la motion 28, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et invite l'hon. M. Harrison à exposer sa question de privilège au sujet de la lettre du député de Saint John Lancaster. Après les observations de M. Lamrock, le président déclare qu'il sursoit à statuer et qu'il rendra compte de ses conclusions dans les meilleurs délais.

Le débat reprend sur la motion 28, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M. Green, au nom du premier ministre.

Il est unanimement convenu que la deuxième lecture des projets de loi 33 à 42, déposés aujourd'hui, soit reportée au mardi 11 avril 2006.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 47 (5 avril 2006).